

28 avr 2017 -17:55

Appartient à Conseil des ministres du 28 avril 2017

Validation du Cyberplan d'urgence national

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, le Conseil des ministres a approuvé le Cyberplan d'urgence national.

Dans le cadre de sa mission relative à la gestion de crise en cas de cyberincidents, en collaboration avec le Centre de coordination et de crise du gouvernement, le Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB) a développé le Cyberplan d'urgence nationale. Ce plan a pour principal objectif d'organiser une structure de réponse aux crises et aux incidents de cybersécurité qui requièrent une coordination et une gestion à l'échelon national.

Le plan décrit les missions que doivent exécuter les divers organismes et services, dans les limites de leurs compétences légales et réglementaires, dans le cadre du processus général de traitement des incidents et crises de cybersécurité.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>